

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

VOTE PAR CORRESPONDANCE

DATE DU SCRUTIN : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, madame Karine Larose présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Ville de Warwick.

QU'un scrutin se déroulera le 2 novembre 2025.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- ✓ Poste de mairesse ou maire;
- ✓ Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 1;
- ✓ Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 2;
- ✓ Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 3;
- ✓ Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 4;
- ✓ Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 5;
- ✓ Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 6.

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

- | | | |
|--|-------------------------|------------------------|
| • Vendredi 19 septembre 2025 | De 9 heures à 12 heures | |
| • Lundi 22 septembre au jeudi 25 septembre | De 9 heures à 12 heures | De 13 heures à 16 h 30 |
| • Vendredi 26 septembre | De 9 heures à 12 heures | |
| • Lundi 29 septembre au jeudi 2 octobre | De 9 heures à 12 heures | De 13 heures à 16 h 30 |

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 heures à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 heures à 20 heures**
- Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 heures à 20 heures**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité :

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection **au plus tard le mardi 21 octobre 2025.**

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés au plus tard le 23 octobre 2025.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection **au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.**

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et adjoint à la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature : Monsieur Matthieu Levasseur.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou le secrétaire d'élection et adjoint le cas échéant, aux adresses et aux numéros de téléphones suivants :

Présidente d'élection

Madame Karine Larose
Ville de Warwick – 8, rue de l'Hôtel-de-Ville
Warwick (Québec) J0A 1M0
819 358-4300, poste 4305
presidente.election@villedewarwick.quebec

Secrétaire d'élection et adjoint

Monsieur Matthieu Levasseur
Ville de Warwick – 8, rue de l'Hôtel-de-Ville
Warwick (Québec) J0A 1M0
819 358-4300, poste 4313
mlevasseur@villedewarwick.quebec

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 3^e jour du mois de septembre 2025.



Karine Larose,
Présidente d'élection